



Crédit photo : Galliot / Région Normandie

Le 27 mars 2023

## **Inauguration de la première écloserie de homards en Europe à Bréville sur mer (50)**

Lundi 27 mars, Hervé MORIN, Président de la Région Normandie, Clotilde EUDIER, Vice-Présidente de la Région Normandie, chargée de l'agriculture, de la pêche et de la forêt et Thierry ROCHAS, Président de King Lobsters Normandie, ont inauguré la première écloserie de homards en Europe, King Lobsters Normandie, à Bréville sur mer, dans le département de la Manche.

L'entreprise, King Lobsters Normandie, réalise à la ferme aquacole de Bréville l'ensemble du cycle d'élevage, de l'écloserie à la commercialisation. Cette technique est utilisée pour optimiser le taux de survie des alevins en proie aux prédateurs dans le milieu naturel. Celle-ci devrait permettre d'atteindre un taux de survie de 30 %, alors qu'il n'est que de 2 sur 10 000 dans le milieu naturel. La ferme de homards à Bréville est composée d'un bâtiment de 900 m<sup>2</sup> comprenant une nurserie dans un container et de bassin d'élevage.

Il existe d'autres écloseries de homards de par le monde. Cependant, les juvéniles produits sont relâchés dans le milieu naturel à des fins de repeuplement ou de sea ranching (pacage marin).

Bien que l'aquaculture normande soit dominée par la conchyliculture et la pisciculture, de nouveaux élevages avec des espèces originales émergent telles que les élevages de grenouilles, de méduses, de spiruline et de homards.

*« King Lobsters Normandie fait partie des projets qui rendent la Normandie singulière. Nous aimons ces projets pleins d'ambition. En tant que collectivité publique, nous sommes là pour créer la capacité à innover et à porter des initiatives prometteuses »* déclare Hervé Morin.

La Région Normandie accompagne le développement de ces aquacultures. A ce titre, elle a soutenu King Lobster Normandie pour la réalisation de son écloserie à hauteur de 467 639 euros dont 328 228 euros de FEAMP.

### **Politique FEAMPA Fonds Européens des Affaires Maritimes de la Pêche et de l'aquaculture (2021-2027)**

La Région Normandie met en œuvre une politique régionale en matière d'aquaculture, cofinancée par le FEAMPA sur la période 2022-2027. Dotée de 9 millions d'euros pour le développement de l'aquaculture sur la période, la politique régionale a pour ambition de :

- Encourager l'adhésion à des démarches de qualité pour valoriser la production normande de qualité (IGP huîtres de Normandie, label rouge ... ) ;
- Soutenir l'amélioration des conditions de travail pour une meilleure attractivité des métiers ;
- Viser l'excellence environnementale.

Sur la période 2017-2022, la Région Normandie a accompagné plus de 170 entreprises aquacoles, leur consacrant 9 millions d'euros de FEAMP et 3 millions de fonds régionaux.

#### **Points de repères de la pêche et de l'aquaculture normandes**

- 1<sup>ère</sup> région conchylicole (1<sup>ère</sup> région productrice d'huîtres, 2<sup>nd</sup>e région productrice de moules, productions de palourdes et de coques ; 300 entreprises d'élevage de coquillages ; 25 000 tonnes d'huîtres et 16 500 tonnes de moules de bouchot ; 130 millions € CA et 3 500 emplois directs) ;
  - 2<sup>ème</sup> région de pêche maritime (628 bateaux ; 1/5<sup>ème</sup> des captures de pêche française, 61 000 tonnes de produits débarqués ; 140-150 millions € CA ; 7 000 emplois induits) ;
  - 1<sup>ère</sup> région pour les coquillages de pêche (15 000 tonnes de coquilles St Jacques, 8 000 tonnes de bulots, 4 100 tonnes moules de pêche ...) ;
- Importante région de pêche à pied professionnelle (plus de 400 pêcheurs) ;
- 1<sup>ère</sup> région de production de saumons d'élevage et de méduses
  - Région française la plus diversifiée en aquaculture ;
  - Plus de 24 000 emplois directs et indirects.

Contact presse :

Emmanuelle Tirilly – tel : 02 31 06 98 85 – 06 13 99 87 28 -

[emmanuelle.tirilly@laregionnormandie.fr](mailto:emmanuelle.tirilly@laregionnormandie.fr)